



Le travail du dimanche et la casse des services publics s'invitent au Conseil de Paris du 30 janvier

A l'occasion du prochain conseil de Paris, la CGT Paris appelle à une journée d'actions et de revendications en direction des élu.e.s parisiens et des citoyens pour les mobiliser quant à la défense de nos services publics de proximité.

Stop à la casse des services publics et aux dérèglementations !

En effet la Mairie de Paris encourage actuellement la casse des services publics de proximité en prônant la mise en place des « Maisons des Services au public ». Ces nouvelles structures municipales vont contribuer à la casse des services publics en réduisant drastiquement les plages horaires réservées à l'accueil des usagers et en organisant sciemment un mélange des genres préjudiciables à tous et à chacun : ces « maisons » vont regrouper la CAF, pôle emploi, CPAM, GDF- Engie, EDF et bientôt des services de la préfecture de Paris, des finances publiques, des mairies d'arrondissement... N'en jetez plus !!

D'autre part, les fermetures de bureaux de poste annoncées par la direction de la Poste sont une attaque en règle contre les usagers et les salariés de ce secteur. Il en est de même de la fermeture de la totalité des accueils physiques au sein des

agences EDF et des fermetures de services et réorganisations à l'APHP. Les usagers seront les grands perdants de toutes ces restructurations. Un exemple parmi tant d'autres : Le transfert d'activités de la Poste dans des supérettes... En quoi cela répond-il aux besoins des usagers ? Quant aux salariés, ils sont malmenés voire maltraités, tant au niveau de l'exécution de leurs missions, qu'au niveau de leurs conditions de travail. Tout cela n'engendre que souffrance au travail, risques psychosociaux, burn out... Comme si tout cela ne suffisait pas, la Mairie de Paris reprend à son compte les pires aspects de la loi MACRON, en proposant une position maximaliste avec l'ouverture des commerces 12 dimanches par an, ce qui signifie qu'elle entend remodeler Paris pour la transformer en une zone touristique et commerciale.

De plus, dans le cadre des partenariats « public-privé » des réductions d'accueil, d'effectifs et de missions de service public sont à l'ordre du jour. Dernier exemple en date : la privatisation de la gestion du stationnement en surface à partir de 2018. Jusqu'où la Mairie de Paris va-t-elle aller dans la session de pans entiers des services publics au secteur privé ?

Qu'il s'agisse de la santé (en particulier de l'hôpital public) de la poste, de l'électricité ou des transports, les politiques suivies ne prennent plus en compte l'intérêt général et les besoins des citoyens. Gérés à présent comme des entreprises privées, ces services publics ne cherchent plus qu'à dégager des bénéfices pour les actionnaires (dont l'Etat) avec pour corollaires : l'augmentation des prix, la réduction des effectifs, les fermetures d'agences, de guichets...

Public, privé, mobilisons-nous contre les reculs sociaux !

Pour ce faire, la CGT vous appelle à manifester

Rassemblement le 30 janvier à 11h00

Parvis de l'Hôtel de Ville

Afin d'exiger de la Mairie de Paris :

- **L'arrêt de la mise en place des « Maisons des Services au public »**
- **L'arrêt de la dérèglementation horaire dans la capitale**
- **Le maintien de tous les services publics et l'arrêt des fermetures des accueils de proximité**
- **L'ouverture de centres de santé pratiquant le tiers payant et travaillant en coopération avec les hôpitaux publics**